



Semaine 28 Du 05 au 11 Juillet 2020

Compte tenu de l'allègement des mesures sanitaires, nous pouvons dorénavant accueillir nos fidèles qui le souhaitent.

Mais attention, le virus est toujours là.

Et il convient de continuer à respecter les gestes barrières, notamment port du masque obligatoire, lavage des mains à l'entrée de la synagogue (mis à votre disposition), et distanciation.

JEUNE DU 17 TAMOUZ

Judi 09 Juillet

Début : 03h24

Fin : 22h44

Chabbat Pin'has

Vendredi 10 Juillet 2020

Entrée Chabbat : 21h35

Min'ha suivi d'Arvith à 19h30

Samedi 11 Juillet 2020

Cha'harit à 09h30 (Odou)

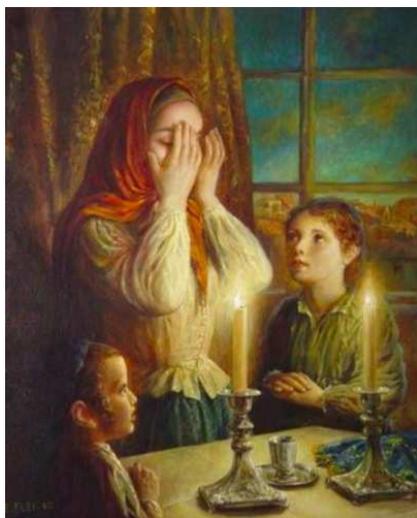
Haphtara : Meyer SISSO

Min'ha à 19h00

Sortie de Chabbat : 22h56

Dimanche 12 Juillet

Cha'harit à 08h00 (Odou)



LA PARACHA EN BREF

Pin'has (Nombres 25,10 – 30,1)

Le petit-fils d'Aaron, Pin'has, est récompensé du zèle exprimé lorsqu'il tua Zimri, prince de la tribu de Chimone, et la princesse midianite : Hachem lui accorde une alliance de paix et le sacerdoce pour lui et sa postérité.

Un recensement du peuple aboutit au compte de 601 730 hommes âgés de vingt à soixante ans. Moïse apprend d' Hachem que la terre doit être distribuée par tirage au sort aux tribus et aux familles d'Israël. Les filles de Tselof'had réclament à Moïse de recevoir le territoire revenant à leur père, décédé sans laisser de fils. Hachem fait droit à cette demande et l'intègre aux lois que la Torah édicte en matière d'héritage.

Hachem annonce à Moïse qu'il va rejoindre ses pères. Selon les ordres reçus, Moïse prend Josué, le met en présence de toute la communauté, lui impose les mains et lui donne ses instructions.

La paracha se termine par la liste détaillée des offrandes quotidiennes et des offrandes additionnelles du Chabbat, de Roch-Hodech (le début du mois) et des fêtes de Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot et Chemini Atseret.